Date d'émission : 29.07.2019

Version: 2

Bonbonella 0 mg/mL

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du

Bonbonella 0 mg/mL

produit/désignation Nom chimique

Type de produit

Mélange

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes

électroniques

- Usage professionnel et/ou industriel

- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Usages déconseillés

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CEFOP

8 avenue du bouton d'or

94370 SUCY-EN-BRIE France

Téléphone: 0184690030 Fax contact@bobbleliquide.com

Site web www.bobbleliquide.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Sens. 1 Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient: 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS No.: 3658-77-3)

Mention d'avertissement

Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.	
------	-----------------------------------	--

29/07/2019 - Français 1/8

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.	
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.	
P501	Éliminer le contenu dans un centre de traitement agréé.	
Phrases EUH		
EUH208	Contient 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (3658-77-3) . Peut produire une réaction allergique	

2.3 - Autres dangers

Substance PBT.

- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique glycerol	No n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 200-289-5	% 40 - 50	Class Not Classified -	Spec. concentrations Non applicable
4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2 (3H)-one	n°CAS : 3658-77-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 222-908-8	0.15 - 0.2	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1A - H317	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

En cas d'inhalation	- Veiller à un apport d'air frais.
Après contact avec la peau	 Après contact avec la peau, se laver immédiatemen et abondamment avec eau et savon.
Après contact avec les yeux	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche abondamment à l'eau.NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Peut provoquer une irritation cutanée

<u>Symptômes et effets - Après contact avec les yeux</u> - Peut provoquer une irritation des yeux.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

3.1 - Moyell a extilletion		
Moyens d'extinction appropriés	- Dioxyde de carbone (CO2)	
	- Poudre d'extinction	

29/07/2019 - Français 2/8

	- Jet d'eau pulvérisée.
Moyens d'extinction inappropriés	- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<u>Dangers particuliers résultant de la substance ou</u> - Liquide combustible. du mélange

Produits de décomposition dangereux - Product

- Production d'acroléine à haute température > 280°C

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

- Monoxyde de carbone

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	- Eloigner toute source d'ignition.
	Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.Utiliser un équipement de protection personnel.
Pour les secouristes	- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de netoyage

Méthodes et matériel de confinement	- Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
Méthodes et matériel de nettoyage	 Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Bien nettoyer les surfaces contaminées. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Recueillir mécaniquement.
Techniques inappropriées	- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13Maniement sûr: voir rubrique 7
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation	 Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture.
Recommangation	- Abres usage rejermer aussirot la cabsule de lermeture

29/07/2019 - Français 3/8

	 Concevoir en règle générale tous les procédés detravail de manière à exclure les risques suivants:Contact avec la peau Éviter l'exposition - se procurer des instruction spéciales avant l'utilisation.
Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale	 Changer immédiatement tout vêtement, chaussures o u chaussettes souillés. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et lesvêtements. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée
- + 15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé.
- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Protéger contre:Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection in dividuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)		
VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3	
8.2 - Contrôle de l'exposition		
Contrôles techniques appropriés	- Aucune information disponible.	

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Aucune information disponible.
- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.
- Porter les gants de protection homologués



Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

- Caoutchouc butyle
- En cas de risque d'éclaboussures : Lunettes avec protections latérales.
- Protection du corps appropriées : blouse de laboratoire, tout autre vêtement de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

4/8 29/07/2019 - Français

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	Fluide		
Couleur	Claire	<u>Odeur</u>	Légère		
Seuil olfactif		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible		
pН		non applicable			
Point de fusion		Aucune donnée dispo	onible		
Point de congélation		Aucune donnée dispo	onible		
Point d'ébullition		Aucune donnée dispo	onible		
Point éclair		Aucune donnée dispo	onible		
Taux d'évaporation		Aucune donnée dispo	onible		
inflammabilité		Aucune donnée dispo	onible		
Limite inférieure d'exp	olosivité	Aucune donnée dispo	onible		
Limite supérieure d'ex	plosivité	Aucune donnée dispo	onible		
Pression de la vapeur	•	Aucune donnée dispo	onible		
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible			
Densité relative		Aucune donnée disponible			
Densité		Aucune donnée disponible			
Solubilité (Eau)		soluble			
Solubilité (Ethanol)		soluble			
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée dispo	onible		
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée dispo	onible		
Log KOW		Aucune donnée dispo	onible		
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible			
Température de décomposition		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible		
Viscosité, cinématique		Aucune donnée disponible			
Viscosité, dynamique		Aucune donnée dispo	onible		

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

29/07/2019 - Français 5/8

Version: 2 Date d'émission : 29.07.2019

Bonbonella 0 mg/mL

- Eloigner toute source d'ignition.

10.5 - Matières incompatibles

- Agent réducteur.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température. > 280°C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité: Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

- Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Peut provoquer une allergie cutanée

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

- Non classé

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

- Non classé

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales

Cancerogénité

- Non classé

- Non classé

Toxicité pour la reproduction

Toxicité spécifique pour certains organes cibles -

exposition unique

- Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles -

- Non classé

Danger par aspiration

exposition répétée

- Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible

29/07/2019 - Français 6/8

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible	
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible	
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible	
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible	
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible	

- La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

12.6 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Précautions particulières à prendre	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	- Code Eural 16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Non applicable

14.2 - Nom d'expédition des Nations unies

29/07/2019 - Français 7/8

- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- 14.4 Groupe d'emballage
- 14.5 Dangers pour l'environnement
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières àla substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH

Aucun

candidates

Substances Annex XIV Aucun
Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit

- Une nouvelle évaluation de la sécurité chimique aété réalisée pour les substances de ce mélange :

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

- Nicotine

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Description des modifications
1	22/01/2019	
2	29/07/2019	Modification Renseignement Fournisseur

Textes des phrases réglementaires

Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
Not Classified	Non classé
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A

*** *** ***

29/07/2019 - Français 8/8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du

Bonbonella 3 mg/mL

produit/désignation Nom chimique

Type de produit

Mélange

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

électroniques

- Usage professionnel et/ou industriel

- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Usages déconseillés

 Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CEFOP

8 avenue du bouton d'or

94370 SUCY-EN-BRIE France

Téléphone: 0184690030 Fax contact@bobbleliquide.com

Site web www.bobbleliquide.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient: 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS No.: 3658-77-3)||Nicotine ATP10 (CAS No.: 54-11-5)

Mention d'avertissement

Pictogrammes des risques



Attention

Mentions de danger

H302	Nocif en cas d'ingestion
H317	Peut provoquer une allergie cutanée

29/07/2019 - Français 1/9

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P301+P312	En cas d'ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P501	Éliminer le contenu dans un centre de traitement agréé.
Phrases EUH	
EUH208	Contient 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (3658-77-3) . Peut produire une

2.3 - Autres dangers

Substance PBT.

 Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 200-289-5	40 - 50	Not Classified -	Non applicable
Nicotine ATP10	n°CAS : 54-11-5 Numéro d'identification UE : 614-001-00-4 N°CE : 200-193-3	0.25 - 0.3	Acute Tox. 2 Dermal - H310 Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 2 Oral - H300 Aquatic Chronic 2 - H411	Non applicable
4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2 (3H)-one	n°CAS : 3658-77-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 222-908-8	0.15 - 0.2	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1A - H317	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

En cas d'inhalation	- Veiller à un apport d'air frais.
Après contact avec la peau	- Après contact avec la peau, se laver immédiatemen et abondamment avec eau et savon.
Après contact avec les yeux	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche abondamment à l'eau.NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation - Peut irrite

- Peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Peut provoquer une irritation cutanée

29/07/2019 - Français 2/9

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

Symptômes et effets - Après contact avec les yeux	- Peut provoquer une irritation des yeux.
Symptômes et effets - En cas d'ingestion	Douleurs stomacales.Nausées

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Dioxyde de carbone (CO2)Poudre d'extinctionJet d'eau pulvérisée.	
Moyens d'extinction inappropriés	- Jet d'eau à grand débit	

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou - Liquide combustible.

du mélange	
Produits de décomposition dangereux	- Production d'acroléine à haute température > 280°C
	- Monovyda da carbona

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	- Eloigner toute source d'ignition.	
	- Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.	
	- Utiliser un équipement de protection personnel.	
Pour les secouristes	- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).	

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de netovage

0.5 - Methodes et materiel de commement et	de lieloyage
Méthodes et matériel de confinement	- Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
Méthodes et matériel de nettoyage	 Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Bien nettoyer les surfaces contaminées. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Recueillir mécaniquement.

29/07/2019 - Français 3/9

Techniques inappropriées

- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13
- Maniement sûr: voir rubrique 7
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture. - Concevoir en règle générale tous les procédés detravail de manière à exclure les risques suivants:Contact avec la peau - Éviter l'exposition - se procurer des instruction spéciales avant l'utilisation. Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale - Changer immédiatement tout vêtement, chaussures o u chaussettes souillés. - Éviter tout contact avec la peau, les yeux et lesvêtements. - Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. - Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée
- + 15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé.
- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Protéger contre:Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection in dividuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)	
VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3
Nicotine ATP10 (54-11-5)	
VME mg/m3 (FR)	0.5 mg/m3

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	 Aucune information disponible
---------------------------------	---

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.



Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

29/07/2019 - Français 4/9

- Porter les gants de protection homologués



Date d'émission : 29.07.2019

Version: 2

- Caoutchouc butyle
- En cas de risque d'éclaboussures : Lunettes avec protections latérales.
- Protection du corps appropriées : blouse de laboratoire, tout autre vêtement de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	Fluide		
Couleur	Claire	<u>Odeur</u>	Légère		
Seuil olfactif		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible		
рН		non applicable			
Point de fusion		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible		
Point de congélation)	Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible		
Point d'ébullition		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible		
Point éclair		Aucune donnée dispo	nible		
Taux d'évaporation		Aucune donnée dispo	nible		
inflammabilité		Aucune donnée dispo	nible		
Limite inférieure d'ex	xplosivité	Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible		
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible			
Pression de la vape	ur	Aucune donnée disponible			
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible			
Densité relative		Aucune donnée disponible			
Densité		Aucune donnée disponible			
Solubilité (Eau)		soluble			
Solubilité (Ethanol)		soluble			
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée dispo	nible		
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible		
Log KOW		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible		
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible		
Température de déc	Température de décomposition		Aucune donnée disponible		
Viscosité, cinématiq	ue	Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible		
Viscosité, dynamiqu	Viscosité, dynamique		Aucune donnée disponible		

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

29/07/2019 - Français 5/9

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Eloigner toute source d'ignition.

10.5 - Matières incompatibles

- Agent réducteur.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température. > 280°C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë -	 Catégorie 4 - Nocif en cas d'ingestion

Toxicité : Mélange

Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

- Nocif par ingestion.

Toxicité: Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)	
LD50 oral (rat)	5 mg/kg
LD50 dermal (rat)	10 mg/kg
LD50 dermal (rabbit)	70 mg/kg
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	0.19 mg/l

Corrosion cutanée/irritation cutanée

- Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Non classé

cutanée

Sensibilisation respiratoire ou - Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Peut provoquer une allergie cutanée

6/9 29/07/2019 - Français

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

 Mutagénicité sur les cellules
 - Non classé

 germinales
 - Non classé

 Cancerogénité
 - Non classé

 Toxicité pour la reproduction
 - Non classé

 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique
 - Non classé

 Toxicité spécifique pour certains organes cibles —
 - Non classé

<u>Danger par aspiration</u> - Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

exposition répétée

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

Toxicité: Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)	
LC50 96 hr fish	> 4 mg/l
NOEC chronic crustacea	> 0.24 mg/l

⁻ La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

⁻ Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

29/07/2019 - Français 7/9

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

12.6 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Précautions particulières à prendre	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	- Code Eural 16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Non applicable

- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- 14.4 Groupe d'emballage
- 14.5 Dangers pour l'environnement
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières àla substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH Aucun candidates

Substances Annex XIV Aucun
Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit

- Une nouvelle évaluation de la sécurité chimique aété réalisée pour les substances de ce mélange :

- Nicotine

29/07/2019 - Français 8/9

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Description des modifications
1	22/01/2019	
2	29/07/2019	Modification Renseignement Fournisseur

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 1	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 1
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2
Inhalation	
Acute Tox. 2 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 2
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Not Classified	Non classé
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A

*** *** ***

29/07/2019 - Français 9/9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du

Bonbonella 6 mg/mL

produit/désignation Nom chimique

Type de produit

Mélange

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

électroniques

- Usage professionnel et/ou industriel

- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Usages déconseillés

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CEFOP

8 avenue du bouton d'or

94370 SUCY-EN-BRIE France

Téléphone: 0184690030 Fax contact@bobbleliquide.com

Site web www.bobbleliquide.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient: 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS No.: 3658-77-3)||Nicotine ATP10 (CAS No.: 54-11-5)

Mention d'avertissement

Pictogrammes des risques



Attention

Mentions de danger

H302	Nocif en cas d'ingestion
H317	Peut provoquer une allergie cutanée

29/07/2019 - Français 1/9

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P301+P312	En cas d'ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P501	Éliminer le contenu dans un centre de traitement agréé.
Phrases EUH	
EUH208	Contient 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (3658-77-3) . Peut produire une

EUH208	Contient 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (3658-77-3) . Peut produire une
	réaction allergique

2.3 - Autres dangers

Substance PBT.	- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les
	critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d´identification UE :	40 - 50	Not Classified -	Non applicable
	N°CE : 200-289-5			
Nicotine ATP10	n°CAS : 54-11-5 Numéro d'identification UE : 614-001-00-4 N°CE : 200-193-3	0.5 - 0.6	Acute Tox. 2 Dermal - H310 Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 2 Oral - H300 Aquatic Chronic 2 - H411	Non applicable
4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2 (3H)-one	n°CAS : 3658-77-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 222-908-8	0.15 - 0.2	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1A - H317	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

En cas d'inhalation	- Veiller à un apport d'air frais.
Après contact avec la peau	- Après contact avec la peau, se laver immédiatemen et abondamment avec eau et savon.
Après contact avec les yeux	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche abondamment à l'eau.NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation - Peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Peut provoquer une irritation cutanée

2/9 29/07/2019 - Français

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

Symptômes et effets - Après contact avec les yeux	- Peut provoquer une irritation des yeux.	
Symptômes et effets - En cas d'ingestion	- Douleurs stomacales. - Nausées	

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Dioxyde de carbone (CO2)Poudre d'extinctionJet d'eau pulvérisée.	
Moyens d'extinction inappropriés	- Jet d'eau à grand débit	

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou - Liquide combustible.

du mélange	
Produits de décomposition dangereux	- Production d'acroléine à haute température > 280°C
	- Monoxyde de carbone

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	- Eloigner toute source d'ignition.	
	- Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.	
	- Utiliser un équipement de protection personnel.	
Pour les secouristes	- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).	

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de netovage

0.5 - Methodes et materiel de commement et de netoyage		
Méthodes et matériel de confinement	- Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).	
Méthodes et matériel de nettoyage	 Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Bien nettoyer les surfaces contaminées. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Recueillir mécaniquement. 	

29/07/2019 - Français 3/9

Techniques inappropriées

- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13
- Maniement sûr: voir rubrique 7
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture. - Concevoir en règle générale tous les procédés detravail de manière à exclure les risques suivants:Contact avec la peau - Éviter l'exposition - se procurer des instruction spéciales avant l'utilisation. Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale - Changer immédiatement tout vêtement, chaussures o u chaussettes souillés. - Éviter tout contact avec la peau, les yeux et lesvêtements. - Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. - Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée
- + 15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé.
- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Protéger contre:Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection in dividuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)	
VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3
Nicotine ATP10 (54-11-5)	
VME mg/m3 (FR)	0.5 mg/m3

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	 Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

 Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.



Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

29/07/2019 - Français 4/9

- Porter les gants de protection homologués



Date d'émission : 29.07.2019

Version: 2

- Caoutchouc butyle
- En cas de risque d'éclaboussures : Lunettes avec protections latérales.
- Protection du corps appropriées : blouse de laboratoire, tout autre vêtement de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	Fluide		
Couleur	Claire	<u>Odeur</u>	Légère		
Seuil olfactif		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible		
рН		non applicable			
Point de fusion		Aucune donnée dispo	nible		
Point de congélation)	Aucune donnée dispo	nible		
Point d'ébullition		Aucune donnée dispo	nible		
Point éclair		Aucune donnée dispo	nible		
Taux d'évaporation		Aucune donnée dispo	nible		
inflammabilité		Aucune donnée dispo	nible		
Limite inférieure d'ex	xplosivité	Aucune donnée dispo	nible		
Limite supérieure d'e	explosivité	Aucune donnée dispo	nible		
Pression de la vape	ur	Aucune donnée dispo	nible		
Densité de la vapeu	r	Aucune donnée dispo	nible		
Densité relative		Aucune donnée dispo	nible		
Densité		Aucune donnée disponible			
Solubilité (Eau)		soluble			
Solubilité (Ethanol)		soluble			
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible			
Solubilité (Solvants	olubilité (Solvants organiques) Aucune donnée disponible		nible		
Log KOW		Aucune donnée disponible			
Température d'auto-	-inflammabilité	Aucune donnée disponible			
Température de déc	Température de décomposition Aucune donnée disponible		nible		
Viscosité, cinématiq	nématique Aucune donnée disponible		nible		
Viscosité, dynamique		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible		

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

29/07/2019 - Français 5/9

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Eloigner toute source d'ignition.

10.5 - Matières incompatibles

- Agent réducteur.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température. > 280°C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

T	T 19/ 1 11 1 1 0 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
Toxicité aiguë	- Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4 - Nocif en cas d'ingestion
LOVICHE GIORE	- LOVICIE GIORE MAI ANE NIGET - MATERIALE # - MORT ELLAS A HIRESHOLL

Toxicité : Mélange

Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

- Nocif par ingestion.

Toxicité: Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)		
LD50 oral (rat)	5 mg/kg	
LD50 dermal (rat)	10 mg/kg	
LD50 dermal (rabbit)	70 mg/kg	
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	0.19 mg/l	

Corrosion cutanée/irritation cutanée

- Non classé

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

- Non classé

cutanée

Sensibilisation respiratoire ou - Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Peut provoquer une allergie cutanée

6/9 29/07/2019 - Français

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

 Mutagénicité sur les cellules germinales
 - Non classé

 Cancerogénité
 - Non classé

 Toxicité pour la reproduction
 - Non classé

 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique
 - Non classé

 Toxicité spécifique pour certains organes cibles —
 - Non classé

<u>Danger par aspiration</u> - Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

exposition répétée

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

Toxicité: Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)	
LC50 96 hr fish	> 4 mg/l
NOEC chronic crustacea	> 0.24 mg/l

⁻ La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

⁻ Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

29/07/2019 - Français 7/9

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

12.6 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Précautions particulières à prendre	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	- Code Eural 16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Non applicable

- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- 14.4 Groupe d'emballage
- 14.5 Dangers pour l'environnement
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières àla substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH Aucun candidates

Substances Annex XIV Aucun
Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit

- Une nouvelle évaluation de la sécurité chimique aété réalisée pour les substances de ce mélange :

- Nicotine

29/07/2019 - Français 8/9

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Description des modifications
1	22/01/2019	
2	29/07/2019	Modification Renseignement Fournisseur

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 1	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 1
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2
Inhalation	
Acute Tox. 2 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 2
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Not Classified	Non classé
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A

*** *** ***

29/07/2019 - Français 9/9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du

Bonbonella 9 mg/mL

produit/désignation Nom chimique

Type de produit

Mélange

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

électroniques

- Usage professionnel et/ou industriel

- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Usages déconseillés

 Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CEFOP

8 avenue du bouton d'or 94370 SUCY-EN-BRIE France

Téléphone: 0184690030 Fax contact@bobbleliquide.com

Site web www.bobbleliquide.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient: 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS No.: 3658-77-3)||Nicotine ATP10 (CAS No.: 54-11-5)

Mention d'avertissement

Pictogrammes des risques



Attention

Mentions de danger

H302	Nocif en cas d'ingestion
H317	Peut provoquer une allergie cutanée

29/07/2019 - Français 1/9

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.	
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.	
P301+P312	En cas d'ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.	
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.	
P501	Éliminer le contenu dans un centre de traitement agréé.	
Phrases EUH		
EUH208	Contient 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (3658-77-3) . Peut produire une réaction allergique	

2.3 - Autres dangers

Substance PBT.

 Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d´identification UE :	40 - 50	Not Classified -	Non applicable
	N°CE : 200-289-5			
Nicotine ATP10	n°CAS : 54-11-5 Numéro d'identification UE : 614-001-00-4 N°CE : 200-193-3	0.75 - 0.9	Acute Tox. 2 Dermal - H310 Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 2 Oral - H300 Aquatic Chronic 2 - H411	Non applicable
4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2 (3H)-one	n°CAS : 3658-77-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 222-908-8	0.15 - 0.2	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1A - H317	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

En cas d'inhalation	- Veiller à un apport d'air frais.
Après contact avec la peau	- Après contact avec la peau, se laver immédiatemen et abondamment avec eau et savon.
Après contact avec les yeux	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche abondamment à l'eau.NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<u>Symptômes et effets - En cas d'inhalation</u> - Peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Peut provoquer une irritation cutanée

29/07/2019 - Français 2/9

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

acales.
а

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Dioxyde de carbone (CO2)Poudre d'extinctionJet d'eau pulvérisée.	
Moyens d'extinction inappropriés	- Jet d'eau à grand débit	

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou - Liquide combustible.

du mélange	
Produits de décomposition dangereux	- Production d'acroléine à haute température > 280°C
	- Monovyda da carbona

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	- Eloigner toute source d'ignition.	
	- Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.	
	- Utiliser un équipement de protection personnel.	
Pour les secouristes	- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).	

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de netovage

6.3 - Methodes et materiel de commement et de netoyage			
Méthodes et matériel de confinement	- Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).		
Méthodes et matériel de nettoyage	 Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Bien nettoyer les surfaces contaminées. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Recueillir mécaniquement. 		

29/07/2019 - Français 3/9

Techniques inappropriées

- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13
- Maniement sûr: voir rubrique 7
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture. - Concevoir en règle générale tous les procédés detravail de manière à exclure les risques suivants:Contact avec la peau - Éviter l'exposition - se procurer des instruction spéciales avant l'utilisation. Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale - Changer immédiatement tout vêtement, chaussures o u chaussettes souillés. - Éviter tout contact avec la peau, les yeux et lesvêtements. - Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. - Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée
- + 15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé.
- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Protéger contre:Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection in dividuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)	
VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3
Nicotine ATP10 (54-11-5)	
VME mg/m3 (FR)	0.5 mg/m3

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	 Aucune information disponible
---------------------------------	---

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.



Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

29/07/2019 - Français 4/9

- Porter les gants de protection homologués



Date d'émission : 29.07.2019

Version: 2

- Caoutchouc butyle
- En cas de risque d'éclaboussures : Lunettes avec protections latérales.
- Protection du corps appropriées : blouse de laboratoire, tout autre

vêtement de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	Fluide	
Couleur	Claire	<u>Odeur</u>	Légère	
Seuil olfactif		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible	
рН		non applicable		
Point de fusion		Aucune donnée dispo	nible	
Point de congélation)	Aucune donnée dispo	nible	
Point d'ébullition		Aucune donnée dispo	nible	
Point éclair		Aucune donnée dispo	nible	
Taux d'évaporation		Aucune donnée dispo	nible	
inflammabilité		Aucune donnée dispo	nible	
Limite inférieure d'ex	xplosivité	Aucune donnée dispo	nible	
Limite supérieure d'	explosivité	Aucune donnée dispo	nible	
Pression de la vape	ur	Aucune donnée dispo	nible	
Densité de la vapeu	r	Aucune donnée dispo	nible	
Densité relative		Aucune donnée dispo	nible	
Densité		Aucune donnée dispo	nible	
Solubilité (Eau)		soluble		
Solubilité (Ethanol)		soluble		
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée dispo	nible	
Solubilité (Solvants	organiques)	Aucune donnée dispo	nible	
Log KOW		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible	
Température d'auto-	-inflammabilité	Aucune donnée dispo	nible	
Température de déc	composition	Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématiq	Viscosité, cinématique		nible	
Viscosité, dynamiqu	e	Aucune donnée dispo	nible	

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

5/9 29/07/2019 - Français

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Eloigner toute source d'ignition.

10.5 - Matières incompatibles

- Agent réducteur.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température. > 280°C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë -	 Catégorie 4 - Nocif en cas d'ingestion

Toxicité : Mélange

Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

- Nocif par ingestion.

Toxicité: Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)		
LD50 oral (rat)	5 mg/kg	
LD50 dermal (rat)	10 mg/kg	
LD50 dermal (rabbit)	70 mg/kg	
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	0.19 mg/l	

Corrosion cutanée/irritation cutanée

- Non classé

<u>Lésions oculaires</u> graves/irritation oculaire - Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire ou - Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Peut provoquer une allergie cutanée

29/07/2019 - Français 6/9

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

 Mutagénicité sur les cellules germinales
 - Non classé

 Cancerogénité
 - Non classé

 Toxicité pour la reproduction certains organes cibles — exposition unique
 - Non classé

 - Non classé

 - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non classé

Danger par aspiration

- Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

Toxicité: Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)	
LC50 96 hr fish	> 4 mg/l
NOEC chronic crustacea	> 0.24 mg/l

⁻ La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

⁻ Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

29/07/2019 - Français 7/9

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

12.6 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Précautions particulières à prendre	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	 Code Eural 16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Non applicable

- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- 14.4 Groupe d'emballage
- 14.5 Dangers pour l'environnement
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières àla substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH Aucun candidates

Substances Annex XIV Aucun
Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit

- Une nouvelle évaluation de la sécurité chimique aété réalisée pour les substances de ce mélange :

- Nicotine

29/07/2019 - Français 8/9

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Description des modifications
1	22/01/2019	
2	29/07/2019	Modification Renseignement Fournisseur

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 1	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 1
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2
Inhalation	
Acute Tox. 2 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 2
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Not Classified	Non classé
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A

*** *** ***

29/07/2019 - Français 9/9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du

Bonbonella 12 mg/mL

produit/désignation Nom chimique

Type de produit

Mélange

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

électroniques

- Usage professionnel et/ou industriel

- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Usages déconseillés

 Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CEFOP

8 avenue du bouton d'or

94370 SUCY-EN-BRIE France

Téléphone: 0184690030 Fax contact@bobbleliquide.com

Site web www.bobbleliquide.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient: 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS No.: 3658-77-3)||Nicotine ATP10 (CAS No.: 54-11-5)

Mention d'avertissement

Pictogrammes des risques



Attention

Mentions de danger

H302	Nocif en cas d'ingestion
H317	Peut provoquer une allergie cutanée

29/07/2019 - Français 1/9

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.	
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.	
P301+P312	En cas d'ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.	
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.	
P501	Éliminer le contenu dans un centre de traitement agréé.	
Phrases EUH		
EUH208	Contient 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (3658-77-3) . Peut produire une réaction allergique	

2.3 - Autres dangers

Sı	ubstance PBT	•	-
		_	

 Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 200-289-5	40 - 50	Not Classified -	Non applicable
Nicotine ATP10	n°CAS : 54-11-5 Numéro d'identification UE : 614-001-00-4 N°CE : 200-193-3	1 – 1.2	Acute Tox. 2 Dermal - H310 Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 2 Oral - H300 Aquatic Chronic 2 - H411	Non applicable
4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2 (3H)-one	n°CAS : 3658-77-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 222-908-8	0.15 - 0.2	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1A - H317	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

En cas d'inhalation	- Veiller à un apport d'air frais.
Après contact avec la peau	- Après contact avec la peau, se laver immédiatemen et abondamment avec eau et savon.
Après contact avec les yeux	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche abondamment à l'eau.NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<u>Symptômes et effets - En cas d'inhalation</u> - Peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Peut provoquer une irritation cutanée

29/07/2019 - Français 2/9

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

Symptômes et effets - Après contact avec les yeux	- Peut provoquer une irritation des yeux.
Symptômes et effets - En cas d'ingestion	- Douleurs stomacales. - Nausées

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Dioxyde de carbone (CO2)Poudre d'extinctionJet d'eau pulvérisée.	
Moyens d'extinction inappropriés	- Jet d'eau à grand débit	

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou - Liquide combustible.

du mélange	
Produits de décomposition dangereux	- Production d'acroléine à haute température > 280°C
	- Monovyda da carbona

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	- Eloigner toute source d'ignition.
	- Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
	- Utiliser un équipement de protection personnel.
Pour les secouristes	- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de netovage

0.5 - Methodes et materiel de commement et	de netoyage
Méthodes et matériel de confinement	- Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
Méthodes et matériel de nettoyage	 Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Bien nettoyer les surfaces contaminées. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Recueillir mécaniquement.

29/07/2019 - Français 3/9

Techniques inappropriées

- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13
- Maniement sûr: voir rubrique 7
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture. - Concevoir en règle générale tous les procédés detravail de manière à exclure les risques suivants:Contact avec la peau - Éviter l'exposition - se procurer des instruction spéciales avant l'utilisation. Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale - Changer immédiatement tout vêtement, chaussures o u chaussettes souillés. - Éviter tout contact avec la peau, les yeux et lesvêtements. - Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. - Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée
- + 15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé.
- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Protéger contre:Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection in dividuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)		
VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3	
Nicotine ATP10 (54-11-5)		
VME mg/m3 (FR)	0.5 mg/m3	

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	 Aucune information disponible
---------------------------------	---

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.



Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

29/07/2019 - Français 4/9

- Porter les gants de protection homologués



Date d'émission : 29.07.2019

Version: 2

- Caoutchouc butyle
- En cas de risque d'éclaboussures : Lunettes avec protections latérales.
- Protection du corps appropriées : blouse de laboratoire, tout autre vêtement de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	Fluide		
Couleur	Claire	<u>Odeur</u>	Légère		
Seuil olfactif		Aucune donnée dis	ponible		
рН		non applicable			
Point de fusion		Aucune donnée dis	ponible		
Point de congélation		Aucune donnée dis	ponible		
Point d'ébullition		Aucune donnée dis	ponible		
Point éclair		Aucune donnée dis	ponible		
Taux d'évaporation		Aucune donnée dis	ponible		
inflammabilité		Aucune donnée dis	ponible		
Limite inférieure d'ex	rplosivité	Aucune donnée dis	ponible		
Limite supérieure d'e	explosivité	Aucune donnée disponible			
Pression de la vapeu	ır	Aucune donnée disponible			
Densité de la vapeur	•	Aucune donnée disponible			
Densité relative		Aucune donnée disponible			
Densité		Aucune donnée disponible			
Solubilité (Eau)		soluble			
Solubilité (Ethanol)		soluble			
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible			
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible			
Log KOW		Aucune donnée disponible			
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible			
Température de décomposition		Aucune donnée disponible			
	Viscosité, cinématique		Aucune donnée disponible		
Viscosité, dynamique		Aucune donnée dis	ponible		

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

29/07/2019 - Français 5/9

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Eloigner toute source d'ignition.

10.5 - Matières incompatibles

- Agent réducteur.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température. > 280°C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

T 1 1/2 1 11	T '''' ' ''' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' '	
Toxicité aiguë	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4 - Nocif en d	cas d'indestion

Toxicité : Mélange

Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

- Nocif par ingestion.

Toxicité: Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)		
LD50 oral (rat)	5 mg/kg	
LD50 dermal (rat)	10 mg/kg	
LD50 dermal (rabbit)	70 mg/kg	
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	0.19 mg/l	

Corrosion cutanée/irritation cutanée

- Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Non classé

cutanée

Sensibilisation respiratoire ou - Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Peut provoquer une allergie cutanée

6/9 29/07/2019 - Français

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

Mutagénicité sur les cellules - Non classé germinales

Cancerogénité - Non classé

Toxicité pour la reproduction - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles -

- Non classé

exposition unique

Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée

- Non classé

Danger par aspiration

- Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité: Mélange

Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

Toxicité: Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)	
LC50 96 hr fish	> 4 mg/l
NOEC chronic crustacea	> 0.24 mg/l

⁻ La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

⁻ Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

29/07/2019 - Français 7/9

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

12.6 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Précautions particulières à prendre	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	- Code Eural 16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Non applicable

- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- 14.4 Groupe d'emballage
- 14.5 Dangers pour l'environnement
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières àla substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH Aucun candidates

Substances Annex XIV Aucun
Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit

- Une nouvelle évaluation de la sécurité chimique aété réalisée pour les substances de ce mélange :

- Nicotine

29/07/2019 - Français 8/9

Version: 2

Date d'émission : 29.07.2019

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Description des modifications
1	22/01/2019	
2	29/07/2019	Modification Renseignement Fournisseur

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 1	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 1
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2
Inhalation	
Acute Tox. 2 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 2
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Not Classified	Non classé
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A

*** *** ***

29/07/2019 - Français 9/9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du

Bonbonella 16 mg/mL

produit/désignation Nom chimique

Type de produit Mélange

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes

Version: 1

Date d'émission : 14.02.2020

électroniques

- Usage professionnel et/ou industriel

- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Usages déconseillés

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CEFOP

8 avenue du bouton d'or 94370 SUCY-EN-BRIE France

Téléphone: 0184690030 Fax contact@bobbleliquide.com

Site web www.bobbleliquide.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient: 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS No.: 3658-77-3)||Nicotine ATP10 (CAS No.: 54-11-5)

Mention d'avertissement

9

Pictogrammes des risques



Attention

Mentions de danger

H302	Nocif en cas d'ingestion
H317	Peut provoquer une allergie cutanée

14/02/2020 - Français 1/9

Version: 1

Date d'émission : 14.02.2020

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.	
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.	
P301+P312	En cas d'ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.	
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.	
P501	Éliminer le contenu dans un centre de traitement agréé.	
Phrases EUH		
EUH208	Contient 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (3658-77-3) . Peut produire une réaction allergique	

2.3 - Autres dangers

Substance PBT.	 Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les
	critères PRT/vPvB de REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d´identification UE :	40 - 50	Not Classified -	Non applicable
	N°CE : 200-289-5			
Nicotine ATP10	n°CAS : 54-11-5 Numéro d'identification UE : 614-001-00-4 N°CE : 200-193-3	1.35 – 1.5	Acute Tox. 2 Dermal - H310 Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 2 Oral - H300 Aquatic Chronic 2 - H411	Non applicable
4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2 (3H)-one	n°CAS : 3658-77-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 222-908-8	0.15 - 0.2	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1A - H317	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

En cas d'inhalation	- Veiller à un apport d'air frais.
Après contact avec la peau	- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
Après contact avec les yeux	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche abondamment à l'eau.NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<u>Symptômes et effets - En cas d'inhalation</u> - Peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Peut provoquer une irritation cutanée

14/02/2020 - Français 2/9

<u>LogicSDS</u>

Version: 1

Date d'émission : 14.02.2020

Symptômes et effets - Après contact avec les yeux	- Peut provoquer une irritation des yeux.
Symptômes et effets - En cas d'ingestion	- Douleurs stomacales. - Nausées

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	- Dioxyde de carbone (CO2)	
	- Poudre d'extinction	
	- Jet d'eau pulvérisée.	
Moyens d'extinction inappropriés	- Jet d'eau à grand débit	

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou - Liquide combustible.

du mélange	
Produits de décomposition dangereux	- Production d'acroléine à haute température > 280°C
	- Monovyda da carbona

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	- Eloigner toute source d'ignition.
	- Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
	- Utiliser un équipement de protection personnel.
Pour les secouristes	- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettovage

0.5 - Methodes et materiel de comment et	de nelloyage
Méthodes et matériel de confinement	- Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
Méthodes et matériel de nettoyage	 Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Bien nettoyer les surfaces contaminées. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Recueillir mécaniquement.

14/02/2020 - Français 3/9

Techniques inappropriées

- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13
- Maniement sûr: voir rubrique 7
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture. - Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à exclure les risques suivants : Contact avec la peau - Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale - Changer immédiatement tout vêtement, chaussures o u chaussettes souillés. - Éviter tout contact avec la peau, les yeux et lesvêtements. - Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. - Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée
- + 15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé.
- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Protéger contre:Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection in dividuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)			
VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3		
Nicotine ATP10 (54-11-5)			
VME mg/m3 (FR)	0.5 mg/m3		

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	 Aucune information disponible
---------------------------------	---

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.



Version: 1

Date d'émission : 14.02.2020

14/02/2020 - Français 4/9

- Porter les gants de protection homologués



Date d'émission : 14.02.2020

Version: 1

- Caoutchouc butyle
- En cas de risque d'éclaboussures : Lunettes avec protections latérales.
- Protection du corps appropriée : blouse de laboratoire, tout autre vêtement de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>Etat</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	Fluide	
Couleur	Claire	<u>Odeur</u>	Légère	
Seuil olfactif		Aucune donnée dispor	nible	
рН		non applicable		
Point de fusion		Aucune donnée dispor	Aucune donnée disponible	
Point de congélation	1	Aucune donnée dispor	Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée dispor	Aucune donnée disponible	
Point éclair		Aucune donnée dispor	nible	
Taux d'évaporation		Aucune donnée dispor	nible	
inflammabilité		Aucune donnée dispor	nible	
Limite inférieure d'e	xplosivité	Aucune donnée dispor	nible	
Limite supérieure d'	explosivité	Aucune donnée dispor	nible	
Pression de la vape	ur	Aucune donnée dispor	nible	
Densité de la vapeur		Aucune donnée dispor	nible	
Densité relative		Aucune donnée dispor	nible	
Densité		Aucune donnée dispor	nible	
Solubilité (Eau)		soluble		
Solubilité (Ethanol)		soluble		
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée dispor	nible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée dispor	nible	
Log KOW		Aucune donnée dispor	nible	
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée dispor	nible	
Température de décomposition		Aucune donnée dispor	Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématiq	ue	Aucune donnée dispor		
Viscosité, dynamiqu	ie	Aucune donnée dispor	nible	

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

14/02/2020 - Français 5/9

Version: 1

Date d'émission : 14.02.2020

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Eloigner toute source d'ignition.

10.5 - Matières incompatibles

- Agent réducteur.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température. > 280°C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë -	 Catégorie 4 - Nocif en cas d'ingestion

Toxicité : Mélange

Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

- Nocif par ingestion.

Toxicité: Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)	
LD50 oral (rat)	5 mg/kg
LD50 dermal (rat)	10 mg/kg
LD50 dermal (rabbit)	70 mg/kg
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	0.19 mg/l

Corrosion cutanée/irritation cutanée

- Non classé

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

- Non classé

cutanée

Sensibilisation respiratoire ou - Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Peut provoquer une allergie cutanée

6/9 14/02/2020 - Français

Version: 1

Date d'émission : 14.02.2020

 Mutagénicité sur les cellules germinales
 - Non classé

 Cancerogénité
 - Non classé

 Toxicité pour la reproduction
 - Non classé

 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique
 - Non classé

 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée
 - Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- Non classé

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

Danger par aspiration

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

Toxicité: Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)	
LC50 96 hr fish	> 4 mg/l
NOEC chronic crustacea	> 0.24 mg/l

⁻ La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

⁻ Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

14/02/2020 - Français 7/9

Version: 1

Date d'émission : 14.02.2020

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les substances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

12.6 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Précautions particulières à prendre	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	 Code Eural 16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Non applicable

- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- 14.4 Groupe d'emballage
- 14.5 Dangers pour l'environnement
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH Aucun candidates

Substances Annex XIV Aucun
Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit

- Une nouvelle évaluation de la sécurité chimique aété réalisée pour les substances de ce mélange :

- Nicotine

14/02/2020 - Français 8/9

Version: 1

Date d'émission : 14.02.2020

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Description des modifications
1	14/02/2020	

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 1	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 1
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2
Inhalation	
Acute Tox. 2 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 2
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Not Classified	Non classé
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A

*** *** ***

14/02/2020 - Français 9/9